

Tarifs en euros à compter du 1er janvier 2023

Haute saison : du 1er juillet au 1er septembre 2023
Hors saison : du 2 septembre au 30 juin 2023

Période	GENTIANES		BRUYERES MYRTILLES		Gîte n° 1		Gîte n° 2		Gîte n° 3		Gîte n° 4		Gîte n° 5	
	2 personnes		5 personnes		4 personnes		4 personnes		2 personnes		5 personnes		2 personnes	
	Hors saison	Haute saison	Hors saison	Haute saison	Hors saison	Haute saison	Hors saison	Haute saison	Hors saison	Haute saison	Hors saison	Haute saison	Hors saison	Haute saison
Nuitée (base de calcul en semaine en fonction de la capacité de chaque gîte)	40.00	80.00	100.00	200.00	80.00	160.00	80.00	160.00	40.00	80.00	100.00	200.00	40.00	80.00
Forfait Week-end (jusqu'à 3 nuits)*	130.00		165.00		195.00		175.00		130.00		205.00		160.00	
1 Semaine	260.00	340.00	330.00	450.00	390.00	520.00	350.00	490.00	260.00	330.00	410.00	520.00	320.00	390.00
2 Semaines	520.00	680.00	660.00	900.00	780.00	1 040.00	700.00	980.00	520.00	660.00	820.00	1 040.00	640.00	780.00

Taxe de séjour en supplément à régler en fin de séjour :

0.65€ par adulte et par nuitée, pour tous les 5 gîtes ruraux et le pavillon « Les Bruyères », 0.50€ par adulte et par nuitée pour les pavillons « les Myrtilles » et « les Gentianes ».

A chaque confirmation de réservation, des arrhes égales à 25 % de la valeur du séjour devront être versées, restant acquises par la commune en cas d'annulation du fait du demandeur sauf pour motif exceptionnel, impérieux (voir motifs et conditions de remboursement détaillés dans le contrat de location).

 Le solde de la location sera réglé à l'arrivée dans la location. Un chèque de **caution de 200.00 €** sera établi à l'ordre du Trésor Public et restitué en fin de séjour. Une **deuxième caution de 75.00 €** sera également demandée à l'arrivée et encaissée si les gîtes ne sont pas rendus propres tel que demandé à tout locataire dans le contrat de location.

Ouverture des gîtes : les 5 gîtes ruraux sont ouverts toute l'année et les 3 pavillons sur le camping sont ouverts du 1er avril au 30 novembre.

Il est possible de réserver un gîte UNIQUEMENT à partir de 2 nuits. En juillet-août, la réservation est privilégiée par semaine entière sauf si le lundi d'une semaine en cours, aucune réservation n'a été enregistrée, il sera possible de louer ces gîtes pour une durée inférieure à 1 semaine. La semaine en juillet-août s'entend du samedi 16h00 au samedi suivant avant 10h00.

Un forfait énergie (électricité-chauffage) est inclus dans les tarifs.

*Le tarif week-end (2 ou 3 nuits) s'applique dès lors qu'une nuit est comprise dans le week-end (nuit du vendredi ou samedi ou dimanche).